



Journal des anthropologues
Association française des anthropologues

136-137 | 2014
Désirs d'éthique. Besoins de normes ?

La fabrique des chercheur-e-s mise à l'épreuve des normes globales d'éthique

The Researcher's Fabrication and the Global Norms of Ethics

Florence Degavre et Magalie Saussey



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/4580>

DOI : 10.4000/jda.4580

ISSN : 2114-2203

Éditeur

Association française des anthropologues

Édition imprimée

Date de publication : 2 juin 2014

Pagination : 137-158

ISBN : 978-2-9539599-5-6

ISSN : 1156-0428

Référence électronique

Florence Degavre et Magalie Saussey, « La fabrique des chercheur-e-s mise à l'épreuve des normes globales d'éthique », *Journal des anthropologues* [En ligne], 136-137 | 2014, mis en ligne le 02 juin 2014, consulté le 29 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/4580> ; DOI : 10.4000/jda.4580

LA FABRIQUE DES CHERCHEUR-E-S MISE À L'ÉPREUVE DES NORMES GLOBALES D'ÉTHIQUE¹

Florence DEGAVRE* – Magalie SAUSSEY*

À la différence du monde anglophone où, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la mise à l'épreuve de l'éthique s'actualise dans la littérature et dans la pratique des sciences sociales, les chercheurs européens francophones – et particulièrement les anthropologues – ont préféré éviter toute formalisation de règles considérant que « l'ethos du chercheur fondait l'éthique de sa recherche » (Fassin, 2008 : 118). Néanmoins, la multiplication d'instances, de comités, de codes, de chartes d'éthique au sein

* CIRTES, FOPES, IACCHOS, Université catholique de Louvain – Place de l'université, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique
Courriel : magaliesaussey@yahoo.fr – florence.degrave@uclouvain.be

¹ Les réflexions présentées dans cet article sont issues des travaux de recherche effectués par les deux auteures dans le cadre du Pôle d'attraction interuniversitaire « If not for Profit for What and How » (2012-2015, financé par la Politique scientifique fédérale belge). Florence Degavre et Magalie Saussey sont plus particulièrement en charge de l'axe « Gender and Social Enterprise ». <http://www.uclouvain.be/417785.html>. Cet article est tiré d'une communication qui a été présentée au Colloque international « Going to and coming from the field: Ethical, emotional and practical challenges. Défis éthiques, émotionnels et pratiques de la recherche de terrain », Université catholique de Louvain (24-25 octobre 2013). Nous remercions Aurélie Damamme, Bénédicte Fonteneau et Pascale Moity-Maizi pour leurs relectures attentives ainsi que les relecteurs anonymes pour leurs commentaires.

d'institutions nationales et internationales (universités, instituts de recherche, bailleurs de fonds...) est une tendance de plus en plus marquée dans la recherche en sciences sociales (Desclaux, Sarradon-Eck, 2008). Cette « emprise de l'éthique² » et les interrogations d'ordre théorique et épistémologique qu'elle suscite, réactualisent les débats qui lient en même temps qu'ils opposent « engagement » et « détachement »³. En effet, dans la mesure où les règles d'éthique s'appuient sur les épistémologies dominantes qui font de l'objectivité et du détachement les seuls critères d'un savoir et d'une démarche légitimes, quelle place et quel statut accorder au chercheur(e)s⁴ et particulièrement aux anthropologues qui, historiquement, entretiennent un rapport singulier aux objets de la recherche et à la réflexivité propre à leur démarche ?

À partir d'exemples de terrains issus de la littérature anthropologique et de nos propres recherches sur les organisations qui s'autodésignent comme relevant de l'économie sociale et solidaire menées en mobilisant les cadres théoriques de la socio-économie et du genre, l'idée développée dans cet article est de (ré)ouvrir la boîte noire de la « fabrique du chercheur » pour montrer que certains terrains mieux que d'autres mettent d'emblée le chercheur dans une perspective critique et le placent dans un

² Nous reprenons ici la formule utilisée dans l'annonce de la journée d'étude organisée par l'AFA le 22 novembre 2012 « Désirs d'éthiques ».

³ Compte tenu de l'importance du passage par le « terrain » pour produire du savoir et être reconnu(e) et accepté(e) dans sa discipline (Olivier de Sardan, 2008), ni le sociologue ni l'anthropologue ne sauraient ignorer la vaste littérature en sciences sociales produites dans des contextes socio-historiques aussi riches que divers (Marchat, 2001 : 8) sur le positionnement des chercheur(e)s en termes d'« engagement » versus « détachement » (Bourdieu, Callon, Castel, Elias, Weber...).

⁴ La formulation épiciène des termes, bien que politiquement nécessaire et aujourd'hui répandue, n'est pas toujours praticable. Nous l'avons respectée dans la mesure du possible mais bien souvent nous avons choisi de l'abandonner en raison de la difficulté de lecture qu'elle représente pour des termes qui apparaissent de nombreuses fois dans le texte comme c'est le cas pour (du) de la chercheur(e).

non-choix par rapport à l'engagement. Une telle démarche, en impliquant le chercheur, vient donc heurter les règles d'éthique pensée comme une « normativité formelle universelle » (Bonnet, 2003).

Dans un premier temps, nous montrerons que le terrain « fait » le chercheur et que celui-ci fait face à des « épreuves » auxquelles il ne peut échapper. Le terrain fait le chercheur mais il l'engage aussi, ce qui est une qualité additionnelle incontournable à la fabrique du chercheur que nous aborderons dans un deuxième temps.

Comment le terrain fait le chercheur

Le terrain comme expérience de soi et des autres

La question de la juste distance par rapport à l'objet a toujours été cruciale pour les sciences sociales et plus particulièrement pour l'anthropologie où la réflexion éthique serait inhérente à la discipline. Seules les données issues du terrain sont considérées comme « véritablement anthropologiques » (Blondet, 2008) : enregistrer, filmer, remplir des questionnaires, prendre des notes, ramener des objets, etc. sont autant de supports et d'« intermédiaires » (Latour, 1987) que l'anthropologue transporte à son retour de terrain et sur lesquels il s'appuiera pour rendre compte du « réel des autres ». Contrairement aux dispositifs d'enquêtes quantitatives et standardisées – qui, par ailleurs, sont largement mis en avant par les normes globales d'éthique de la recherche dont les effets sont importants sur la qualité scientifique des travaux qui se réclament de l'anthropologie⁵ –, les démarches qualitatives se nourrissent des interactions entre le chercheur et les membres du groupe auprès de qui il enquête. Celles-ci jouent un rôle central pour la production de données : « De toutes les sciences sociales, l'anthropologie (ou la sociologie de terrain) est celle où le rôle "méthodologique" de la personne même du chercheur (son observation, son écoute, ses relations personnelles, son intuition, etc.) est le plus important, au niveau particulier de la production de données » (Olivier de Sardan,

⁵ Voir à ce propos les travaux des chercheurs canadiens (Van den Hoonard, 2003 ; Van den Hoonard & Conolly, 2006).

2000 : 425). Ainsi l'utilisation du « je » dans l'écriture témoigne de l'importance explicite de la subjectivité du chercheur dans la production de ses données ; c'est là une « caractéristique » que les fondateurs de la discipline anthropologique (Boas, Malinowski, Evans-Pritchard...) avaient eu à cœur de mettre à jour. Alors que la « tentation du glissement subjectiviste de l'analyse sociologique » vers un « récit narcissique » (Wacquant, 2011 : 215) constitue la principale critique à l'égard de l'anthropologie dite « poststructuraliste » ou « postmoderne », Delphine Naudier et Maud Simonet interrogent la subjectivité comme nouvel impératif : nous serions passé(e)s de « l'injonction à la distanciation et au désengagement à l'injonction de se livrer, de se raconter, de se mettre en récit et donc en scène » (Naudier, Simonet, *op. cit.* : 12).

Parce que l'inscription dans un héritage intellectuel relève, pour le chercheur, d'un choix conscient et assumé car « le chercheur est engagé par rapport au monde qu'il étudie à la fois comme sujet connaissant et comme sujet citoyen » (Fassin, 1999 : 43), parce que nous ne sommes pas des sociologues ou des anthropologues « sans qualités » (Naudier, Simonet, *op. cit.*) et que l'émotion est susceptible de nous troubler (Carroll, 2012) et enfin, parce notre regard construit sur l'objet est nécessairement fonction d'une expérience et, donc, « situé » (Harding, 1991), l'engagement peut être considéré comme une donnée fondamentale du travail de recherche. Autrement dit, c'est parce que le chercheur est fait de la même étoffe que les individu(e)s sur lesquels il tente de produire un discours scientifique, qu'il ne parvient ni à objectiver complètement les relations sociales, ni à éviter tout jugement de valeur sur les faits sociaux (Fassin, 1999). « Les stratégies, les intérêts, les préjugés, les affects du chercheur ne sont pas sans influence sur ce qui l'intéresse, sur ce qu'il étudie, sur ce qu'il sélectionne, sur ce qu'il produit, aussi systématiques soient ses procédures d'observation, aussi formalisé soit son langage, aussi complexes soient ses instruments » (Olivier de Sardan, 2000 : 425). C'est pourquoi le terrain « engage », de gré ou de force et de multiples façons : certain(e)s anthropologues affirment clairement leur lutte pour une cause (Broqua, 2009) et

défendent une science militante (Siméant, 2002), critique, appliquée et/ou impliquée (Albert, 1995 ; Fassin, 1999), d'autres s'attachent à enquêter des formes d'expérience et d'action qui ont une portée morale (Fassin, 2008). C'est bien ici un point de convergence des critiques anthropologiques et féministes sur l'objectivité : le détachement et la distanciation correspondent à une règle fictionnelle⁶ de neutralité, de transparence et d'universalité subjective (objectivité) (Abu-Lughod, 1990).

En outre, l'anthropologie a été et continue largement d'être envisagée comme la rencontre entre des « soi-occidentaux, supposés neutres et non problématiques » et des « populations "autres" découvertes là-bas, au dehors » (Abu-Lughod, 2010 : 421). Ainsi à l'anthropologue qui veut étudier sa propre société (*insider*), on oppose la difficulté présumée à prendre suffisamment de distance et la tendance à s'identifier à son objet. Pour l'anthropologue Nicole-Claude Mathieu, plutôt que de considérer « les ethnologues et les ethnologisés comme des en-soi », mieux vaut « considérer qu'ils se définissent par et dans leurs relations [...] » (1991 : 49). En outre, dans l'épistémologie féministe dont est notamment issue Nicole-Claude Mathieu, le terrain est aussi une situation où des corps coprésents interagissent⁷. Le corps comme vecteur de l'intersubjectivité est considéré à la fois comme le site, le marqueur et l'opérateur de l'identité dans la relation de recherche (Longhurst *et al.*, 2008). Cette considération s'applique également aux émotions. Souvent considérées comme un obstacle qui trouble le chercheur, les féministes et au-delà⁸, intègrent les émotions comme

⁶ Dans la pratique de la recherche, et Weber lui-même le reconnaît, l'idéal de la « neutralité axiologique » n'est jamais atteint.

⁷ Il s'agit ici d'un questionnement différent de celui posé dans le champ de recherche, ancien et riche, en sciences sociales sur la disciplinarisation des corps (de Durkheim à Bourdieu en passant par Goffman ou Giddens, etc.)

⁸ Il s'agit ici aussi d'un questionnement différent de celui bien connu des anthropologues sur l'empathie qui, pour Ghislaine Gallenga, « pourrait être inscrite au cœur même de la définition de l'anthropologie. Elle équivaudrait à appréhender le point de vue de l'autre sans se mettre à sa place, sans s'identifier à lui, etc. » (Gallenga, 2008, en ligne).

un matériau de terrain, crucial pour l'analyse sociologique et la production de connaissance (Caroll, 2012). Le concept de « réflexivité émotionnelle » intègre à la fois les émotions du chercheur, celles des autres, les expériences vécues et les interactions tout au long du processus de recherche (Holmes, 2010). Autrement dit, il s'agit de prendre en considération la manière dont les émotions influencent, orientent, délimitent, instruisent la position du chercheur et de quelle manière elles participent à la construction de son terrain. Dès lors que les interactions entre l'anthropologue et celles (ceux/ce) qu'il étudie ne sont plus considérées à la fois comme impensées et allant de soi, elles deviennent essentielles à la démarche de recherche : elles permettent la compréhension de celles et ceux dont le chercheur parle, autant qu'elles participent de la production de connaissances et de négociations autour des épreuves à traverser.

Les épreuves du terrain

Ce que l'on appelle « terrain » est donc une relation construite, vécue et évolutive entre un chercheur, des lieux, des individus. Si le terrain de recherche procède d'une série d'apprentissages, de savoirs, de savoir-faire (Olivier de Sardan, 2008), il s'accompagne aussi de difficultés, de déceptions, d'ambiguïtés et de tensions que l'on peut qualifier d'« épreuves » par lesquelles on apprend des autres et de soi-même (Fassin, Bensa, 2008). Il peut s'agir d'une « épreuve initiatique » comme celle décrite par Stéphane Breton dans son film *Eux et moi* (2001) qui met à jour ses relations avec les habitants d'une vallée en Papouasie-Nouvelle-Guinée : « Ces personnes ne s'attendaient pas à mon arrivée. Ils ont été surpris de me voir. Ils ont d'abord refusé que je m'installe chez eux. J'ai dû les soudoyer, en leur donnant des haches pour qu'ils acceptent que je monte ma tente, et puis que je construis ma maison mais à l'écart du village ». Il peut s'agir d'un « glissement amoureux » comme l'analyse Judith Hayem (2013) expliquant comment et pourquoi elle n'a « pas vu venir, pas pu, pas voulu voir en face la montée de la xénophobie anti-étrangers qui a explosé au grand jour en mai 2008 en Afrique du Sud » : elle a été déçue, s'est sentie trompée et blessée

par ce terrain dont « elle était tombée amoureuse ». Ces « épreuves » qui ont longtemps été passées sous silence donnent aujourd'hui lieu à une abondante littérature en sciences sociales.

En revanche, la question de l'assignation sexuelle du chercheur comme celle des négociations pour mener à bien son terrain restent majoritairement étudiées par les chercheuses (Warren, Kay Hackney, 2000 ; Mathieu, *op. cit.* ; Échard, Selim, 1991 ; Journet-Diallo, 1999 ; Benveniste, Miranda, 2011, etc.). « Il ne suffit pas d'être femme pour tout savoir des femmes et d'être homme pour tout savoir des hommes » (Mathieu, *op. cit.* : 48), pas plus que l'assignation sexuelle du chercheur n'est une catégorie qui résisterait à la négociation (Warren, Rasmussen, 1977). L'identité du chercheur sur son terrain n'est donc pas déterminée une fois pour toutes, elle est aussi construite par les enquêté(e)s et par l'interaction. Ainsi l'assignation sexuelle première du chercheur – je suis homme, je suis femme – peut faire l'objet de stratégies de « contournement » qui passent par sa capacité à « performer » son identité et plus particulièrement son genre. En fonction des situations d'enquête et des interlocuteurs, le chercheur pourra endosser une identité mouvante pourvue de qualités masculines et/ou féminines. Cette position a été très bien décrite par Mélanie Gourarier (2011) dans le cadre de son enquête auprès d'une société d'hommes apprentis séducteurs. Dans la Communauté de la séduction (terme utilisé par des groupes d'hommes qui se retrouvent pour apprendre la séduction), le genre prime sur le sexe et donc les « propriétés perçues comme masculines sont pensées comme des capitaux à acquérir et non comme des qualités données » (Gourarier, *ibid.* : 172). Ainsi parce que l'auteure/chercheuse – comme les hommes qui font partie de ce groupe – a une identité de genre « en formation », elle a pu jouer de compétences masculines et outrepasser l'interdit fait aux femmes d'accéder aux activités de la Communauté de séduction. Pour reprendre la formule de Nicole-Claude Mathieu (*op. cit.* : 49), cette situation d'enquête met donc à mal l'idée implicite selon laquelle le « même » (« l'ethnologue » homme ou femme) ne pourrait parler et comprendre que le « même » (« l'ethnologisé(e) » homme ou femme).

L'assignation peut également porter sur la couleur de la peau. Ma propre expérience de terrain⁹ ne diffère guère de ce que décrivent d'autres chercheuses considérées comme appartenant à la catégorie sociale « blanches » enquêtant en Afrique. Lorsque je suis arrivée pour la première fois dans un village du Burkina Faso (Saussey, 2001), j'étais une jeune femme occidentale, « blanche » de surcroît. Si les femmes « blanches » ont un statut secondaire en raison de leur catégorie de sexe, elles acquièrent souvent autorité et privilège (qualités masculines) à travers la couleur de leur peau, leur classe sociale et leurs ressources culturelles occidentales.

Mener des entretiens avec les femmes a également été une « épreuve » marquante de ma recherche. En fonction des hiérarchies sociales entre hommes/femmes, de leur âge, de leur position dans le groupe, de leur rang, la parole obéit à des règles sociales qui définissent la légitimité d'adresser la parole à quelqu'un(e) et le contenu de l'échange verbal. Un certain nombre de difficultés en ont découlé.

Dans les premiers temps de mes recherches (Saussey, 2009), les femmes souhaitaient que les entretiens se déroulent au sein des groupements en présence des autres membres « pour que tout le monde sache ce que nous disons ». La présidente du groupement assistait donc à chaque entretien exerçant alors une forme de contrôle de la parole « donnée », voire parfois la censurant en répondant à la place de la productrice. Cette situation a évidemment instauré un climat particulier, laissant l'impression que les femmes cherchaient à donner de « bonnes » réponses, les « mauvaises » étant sanctionnées par les autres membres du groupe ou par la présidente du groupement. Ainsi les premiers entretiens réalisés auprès des productrices de beurre de karité, tout en révélant la forte coercition régnant dans ces organisations, étaient chargés de méfiance et de doute à mon égard. Par ailleurs, mes rencontres avec les femmes ont

⁹ Il s'agit ici plus particulièrement de l'expérience de terrain de Magalie Saussey qui a réalisé des recherches pendant plus de dix ans au Burkina Faso auprès d'organisations de femmes en milieu rural.

parfois été perturbées par la présence active des hommes, notamment pour les entretiens réalisés au sein des groupements. Ils intervenaient pour exposer l'historique du groupement, ou sur ses activités et répondaient parfois aux questions sur la production du beurre ou du savon ne concernant théoriquement que les femmes. Leur présence a révélé le caractère conflictuel des relations entre hommes et femmes et leur forte inscription dans des rapports de pouvoir.

Plus tard, lorsque les femmes se sont habituées à ma présence et qu'une plus grande confiance s'est instaurée, elles ont choisi de me rencontrer à leur domicile pour échanger. Les entretiens ont toujours eu lieu, dans ce cas, à l'intérieur de la cour ou dans une maison (au contraire, les entretiens que j'ai réalisés avec les hommes ont toujours eu lieu hors de la cour, visibles aux yeux de tou(te)s, des passant(e)s, des voisin(e)s. Comme l'a bien montré Michel Foucault : « Les distributions spatiales ne [font] rien d'autre que de traduire, d'une part, et d'appuyer, d'inscrire, d'ancrer, d'autre part, des rapports de pouvoir [...] » (1994 : 577). L'espace où s'est déroulé l'entretien traduisait l'espace légitime accordé à la parole des femmes : celui du domestique ; leur parole n'est pensée comme légitime que dans le registre de la sociabilité. On ne reconnaît pas aux femmes le droit à une parole publique pas plus qu'on considère qu'elles possèdent le métalangage de la société (Mathieu, *op cit.* : 45). Par ailleurs, la plupart des femmes interviewées n'avaient l'habitude ni de partager leurs expériences ou leurs souvenirs, ni de verbaliser leurs sentiments, ni d'exprimer leurs opinions.

Comment le terrain engage le chercheur

Les terrains sensibles

Si chaque terrain peut s'avérer éprouvant, certains le sont plus que d'autres. C'est parce qu'ils sont non seulement porteurs et révélateurs d'une souffrance sociale, d'injustices, de domination, de violence mais aussi d'enjeux sociopolitiques que l'on peut les qualifier de terrains « sensibles » (Bouillon *et al.*, 2005). Le principal obstacle du chercheur serait son (in)capacité à mettre à

distance son émotion et donc à se détacher : non seulement sa démarche relèverait de l'affectif mais il serait incapable de raisonner sur des « faits » tout en menant des recherches parallèles sur la justice sociale ou sur les personnes en situation de domination sociale ou économique. Les chercheur(e)s travaillant sur des terrains sensibles, qui plus est s'ils sont également des militant(e)s, sont donc généralement considéré(e)s comme incapables de « "mettre à distance" les objets d'étude », de « construire des objets d'étude objectivables » et de « manier des méthodes objectivantes » (Devreux, 2011 : 76).

C'est précisément contre l'idée qu'il y aurait des terrains moins « sensibles » que d'autres (Harding, 2004) que les féministes envisagent le terrain comme un vecteur de condamnation de la science, historiquement produite par des hommes et sur des hommes, et comme un lieu de « rupture épistémologique » visant à fonder une science dite féministe. Cette perspective critique remet en cause « une théorie de la connaissance ignorant le contexte du sujet épistémologique » (Flores Espinola, 2012 : 99) : la connaissance n'a rien d'objectif ou de neutre puisqu'elle est toujours située (Harding, 2004), de même que notre vision est toujours partielle – et donc partielle (Guillaumin, 1992). S'interroger sur la position du chercheur permet de rendre compte de la manière dont celle-ci informe le savoir partiel que le chercheur construit.

En critiquant les épistémologies dominantes qui font de l'objectivité le seul critère d'un savoir légitime (Smith, 2004)¹⁰, la théorie du point de vue/positionnement situé propose ainsi une re-lecture des critères de la scientificité. Elle propose à partir de là une méthodologie de terrain orientée vers la coproduction de savoirs (une forme d'« empowerment » réciproque) à partir des points de

¹⁰ « The construction of an objective sociology is an authoritative version of how things are done from a position and as part of the practices of ruling in our kind of society. It has depended upon class and sex bases which make it possible for sociology to evade the problem that our kind of society is known and experienced rather differently from different positions within it » (Smith, *op. cit.* : 30).

vue situés du chercheur et des enquêté(e)s. Faire s'exprimer, écouter et représenter les enquêté(e)s relève donc d'une démarche politico-scientifique qui engage le chercheur (Scheper-Hugues, 1995).

L'étude des organisations qui s'autodésignent comme relevant de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui se fixe pour objectif l'émancipation des femmes place le chercheur devant certaines singularités. Il s'agit d'un terrain à fort ancrage sociopolitique et qui, généralement, s'en revendique. Par ailleurs, qu'il s'agisse du fonctionnement des organisations ou des facteurs d'émancipation des femmes, le savoir y a été historiquement (et y reste encore largement) produit ou coproduit par celles et ceux qui en ont été ou en sont encore les militant(e)s dans un grand effort réflexif bien étudié dans la littérature (Devreux, *op. cit.*). L'ESS et le féminisme sont – et se définissent comme étant – inséparablement un mouvement de pensée et un mouvement d'action. D'une part, il s'agit de deux mouvements de pensée, auxquels ont contribué les organisations elles-mêmes et l'univers académique (dans le cadre d'une coconstruction des savoirs¹¹) qui, pour le dire rapidement, produisent des connaissances en vue de lutter contre le libéralisme pour le premier et de lutter contre le patriarcat pour le second. Dans cette perspective, ESS et féminisme sont deux mouvements de pensée engagés contre les normes dominantes¹² de l'économie capitaliste¹³ et de la domination masculine¹⁴.

¹¹ Puig De La Bellacasa (2012).

¹² Nous sommes bien conscientes de la pluralité de l'ESS comme du féminisme, toutefois la lutte contre ces normes dominantes reste centrale pour ces deux mouvements de pensée.

¹³ Rappelons qu'en « voulant conforter l'économie comme science », Walras « identifie une économie pure, domaine de production régie par les mécanismes de marché se prêtant à la formalisation mathématique, et il la corrige par une économie sociale, domaine du "juste", qui s'attache aux questions sociales et les traite par la répartition. L'économie sociale comme discipline émerge donc dans la dépendance à une économie marchande présentée comme naturelle » (Laville, 2001 : 40).

¹⁴ Le féminisme matérialiste, courant du féminisme développé dans les années 1970 et dont les principales représentantes sont Christine Delphy, Nicole-Claude Mathieu, Paola Tabet et Colette Guillaumin, considère que

D'autre part, il s'agit également de mouvements d'action construits à partir de savoirs fondés sur des pratiques et réflexions militantes. « Initiée par des citoyens convaincus de la nécessité de lutter au quotidien contre les discriminations et les inégalités sociales et territoriales [...] l'économie solidaire s'est construite dans l'action et dans les pratiques, sur la base de "dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit" » (Hersent, 2012 : 155), de la même manière qu'à la naissance du mouvement féministe, il était avant tout question de « théories pour l'action » (Bard, 2003). D'ailleurs, en principe, les militantes de ce mouvement ne font pas de distinction entre « intellectuelles » et « praticiennes ». Ancrage sociopolitique fort et coconstruction des savoirs scientifiques et praticiens sont donc deux points marquants du contexte – ou du terrain – auquel on ne saurait rester aveugles.

Les ambiguïtés du transfert du concept de l'économie solidaire au Sud

Mon expérience de terrain au Burkina Faso soulève un certain nombre de questionnements et d'ambiguïtés autour de l'économie solidaire. Les termes « solidaire » et « solidarité » sont de plus en plus cités dans le discours économique, social et politique contemporain, ils sont même devenus des concepts « clés » des nouveaux discours sur le développement alors que les politiques néolibérales mettent fortement à mal les systèmes de protection sociale.

Depuis la crise des années 90 et les programmes d'ajustement structurel qui ont exacerbé « pauvreté » et « inégalités », la « solidarité » est considérée plus que jamais comme un facteur de développement et de lutte contre la pauvreté aussi bien par les bailleurs de fonds internationaux que par les mouvements altermondialistes. Les institutions internationales utilisent rarement le terme d'« économie sociale et solidaire », c'est davantage le principe de « solidarité » et les mots-clés qui lui sont associés

les différences des rôles et des positions sociales sont le fruit de la domination patriarcale et non d'une quelconque « nature ».

(*empowerment*, participation, société civile) qui restent les concepts « phares », les *buzzwords* (Jensen, 1990) des discours sur le développement. En outre, la forte présence des femmes dans des activités qui relèvent de l'économie non monétaire (le travail domestique gratuit) alimente un présupposé d'altruisme féminin – les slogans essentialistes sont nombreux – qui se trouve alors très logiquement associé à ce discours sur la « solidarité » (Guérin, 2003 ; Degavre, 2011 ; Guérin *et al.*, 2011). Alors qu'elles ont longtemps été – et sont toujours encore souvent – ignorées des discours et actions de développement, les femmes sont aujourd'hui intégrées à ces nouvelles variations théoriques du discours du développement : leur participation dans des organisations est censée leur permettre d'accroître leur *empowerment* pour l'amélioration de leur bien-être, l'obtention de l'égalité entre hommes et femmes et l'augmentation de leurs revenus (Saussey, 2013). Or les projets de développement promeuvent un modèle de promotion et de développement personnel ainsi que d'ascension sociale. En faisant prévaloir l'émancipation individuelle sur les actions collectives et politiques, les principes de l'économie solidaire sont mis à mal.

Bien que les pratiques collectives basées sur la solidarité soient anciennes, en Afrique de l'Ouest francophone, l'utilisation de la notion d'économie solidaire est récente¹⁵ (Baron, 2007). Au Burkina Faso, plusieurs types d'acteurs du développement (ONG, représentant(e)s de réseaux internationaux) ont mis en avant plusieurs types d'actions qui relèvent de l'économie solidaire (mutuelles de santé, microcrédit, etc.). En tant qu'initiatives spécifiquement féminines, les groupements et associations de productrices de beurre de karité ont été particulièrement encouragés à utiliser ce concept par les bailleurs de fond internationaux. Dans le cas d'une union de groupements auprès de laquelle j'ai mené mes recherches, le transfert du concept a été initié par une volontaire

¹⁵ Pour une perspective internationale de l'économie solidaire, voir l'ouvrage coordonné de Jean-Louis Laville (2007). En Amérique latine, les débats et les recherches sur l'économie solidaire sont particulièrement importants (voir notamment Hillenkamp, 2013).

internationale d'une ONG canadienne. L'économie solidaire telle qu'elle a été promue dans ces organisations ne s'inscrivait pas dans une démarche de coconstruction des savoirs au sens de savoirs construits – à partir de et confrontés à – l'expérience collective des individu(e)s. Les femmes ont reçu des documents définissant le concept sans qu'un travail collectif autour de leurs pratiques et de leurs savoirs soit mis en œuvre. Dans ce cas, le transfert et l'utilisation du concept d'économie solidaire a été clairement instrumentalisé à des fins politiques : attirer de nouveaux financements.

Dans le milieu académique, l'articulation entre l'expérience des militant(e)s et la construction de la connaissance de type académique se heurte à d'autres difficultés. Cette démarche vient heurter le principe d'une rupture épistémologique entre connaissance « ordinaire », qui intègre et valide des « ingrédients traditionnellement considérés "en dehors" de la légitimité académique » (Puig, *op. cit.* : 1) et connaissance « savante », qui, par principe se construit en rupture vis-à-vis de la connaissance ordinaire du monde. Mais ce principe-là est constitutif de l'identité académique dominante largement masculine. Autrement dit, le principe même d'une coconstruction des savoirs ne bénéficie pas historiquement d'une légitimité académique forte et il est en tension avec l'histoire des institutions universitaires. Sans une reconnaissance politique de cette alliance entre chercheur(e)s et militant(e)s, la pertinence sociale de la recherche ne peut être garantie. Pourtant parce que les organisations qui s'autodésignent comme relevant de l'ESS se sont développées dans des services d'intérêt général (organisations adaptées aux personnes handicapées, logements des exclus, services pour les personnes âgées, pour la petite enfance, éducation populaire, initiatives artistiques et culturelles), en ESS plus qu'ailleurs, l'utilité sociale est au cœur de la pensée et des initiatives. Si la recherche n'a pas été conçue et mise en œuvre sur la base d'une « alliance » engageant les chercheur(e)s

autant que les militant(e)s¹⁶, c'est généralement plus le chercheur qui bénéficie d'une rétribution symbolique et matérielle que les enquêté(e)s. C'est précisément cette « alliance » qui permet de parler de coconstruction des savoirs qui relève de l'éthique d'une démarche engagée.

Conclusion

L'intérêt que porte la littérature sur l'économie solidaire aux liens sociaux et affectifs, liens souvent ravivés par celle-ci dans la réalité, n'est pas sans rapport avec les réflexions sur la crise de l'État-providence et avec l'annonce des transformations « nécessaires » du rôle de l'État. Cet « espace intermédiaire » de l'économie solidaire (Rouilleau-Berger, 2003) représente bien un lieu d'enjeux sociétaux importants. Si ses acteurs font preuve d'inventivité dans les réponses qu'ils donnent aux demandes concrètes des populations, les services sont encore loin d'apporter une réponse parfaite aux divers problèmes soulevés ailleurs dans cet article : inégalités entre les sexes, valorisation des activités professionnelles. On manque encore d'une perspective critique

¹⁶ Le lien entre les universités et le monde associatif en général n'est pas nouveau et la Belgique présente à ce sujet une particularité intéressante. La plupart des universités belges, pour des raisons historiques, présentent un fort taux de pénétration du monde associatif. Ainsi, l'absence de centralisation étatique, mais également le besoin pour la jeune université catholique de Louvain de s'assurer – après la scission avec sa sœur flamande – un soutien parmi les réseaux francophones en Belgique expliquent qu'existent des liens historiques forts avec le mouvement ouvrier chrétien. Ces liens ont conduit en 1973 à la création, en partenariat, d'une Faculté ouverte de politique économique et sociale (FOPES) destinée à l'enseignement à des adultes impliqués dans les mouvements sociaux et à la recherche sur les préoccupations du monde du travail et du monde syndical. Ce partenariat université-associatif (ouvrier) bénéficie aujourd'hui d'une légitimité forte, tant au sein de l'UCL que dans le monde académique en général. Cette légitimité ne va cependant pas de soi et la FOPES constitue en ce sens un cas relativement à part, notamment en raison du poids politique de ce mouvement qui s'étend des syndicats aux mutuelles et aux mouvements de jeunesse.

permettant de voir si et comment cet espace intermédiaire fonctionne sur un mode tendant à reproduire les inégalités au sein des familles (les femmes étant plus largement mobilisées) ou de la société (les plus démunis ne pouvant pas toujours en bénéficier).

On peut se demander si toutes ces tensions n'expriment pas les contradictions plus globales qui émanent du modèle de développement suivi par les sociétés du Nord et que ces dernières tentent de résoudre en faisant des niveaux « inférieurs » de l'économie (au sens de Braudel, c'est-à-dire du niveau de la « civilisation matérielle » au fonctionnement réciproitaire) des « appendices » fonctionnels d'un niveau supérieur, toujours au sens braudélien, celui du mobile du gain. Il y a bien lieu d'examiner quel type de résistance offre une économie encadrée dans les liens sociaux (Polanyi, 1983) face à la pénétration de comportements de type capitaliste et de s'attacher à donner une cohérence aux pratiques qui privilégient la recomposition du lien social sur l'accumulation.

Enfin, c'est parce que l'ESS et le féminisme souffrent d'une faible reconnaissance publique que mener une recherche mobilisant ces champs à la fois comme cadres théoriques et comme objets engage plus fortement qu'ailleurs le chercheur et met à l'épreuve les cadres normatifs éthiques. Pourtant, alors que l'ESS et la socio-économie se revendiquent dans la critique de l'économie libérale dominante, peu de travaux réflexifs (et particulièrement peu émanant d'anthropologues) ont été réalisés pour chercher à tirer des enseignements épistémologiques, éthiques et politiques de ces épreuves et formes d'engagement, vécues au travers de l'expérience de terrain et dans ces champs d'investigation et d'action.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABU-LUGHOD A., 1990. « Can There Be a Feminist Ethnography? », *Women and Performance: A Journal of Feminist Theory*, 5 : 7-27.

- ABU-LUGHOD A.**, 2010. « Écrire contre la culture. Réflexions à partir d'une anthropologie de l'entre-deux » in CEFAÏ D. (dir.), *L'engagement ethnographique*. Paris, EHESS : 417-446.
- ALBERT B.**, 1995. « Anthropologie appliquée ou anthropologie "impliquée" ? » in BARÉ J.-F. (dir.), *Les applications de l'anthropologie*. Paris, Karthala : 87-118.
- BARD C.**, 2003. « Jalons pour une histoire des études féministes en France (1970-2002) », *Nouvelles questions féministes*, 22(1) : 14-30.
- BARON C.**, 2007. « Transfert du concept d'économie solidaire en Afrique francophone », *Revue Tiers Monde*, 2(190) : 325-342.
- BENVENISTE A.**, **MIRANDA A.**, 2011. *Les rapports de sexe sont-ils solubles dans le genre ? Journal des anthropologues*, 124-125.
- BLONDET M.**, 2008. « Le genre de l'anthropologie. Faire du terrain au féminin », in FASSIN D., **BENSA A.**, (dir.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*. Paris, La Découverte : 59-80.
- BONNET D.**, 2003. « L'éthique médicale universelle engage-t-elle la construction d'un acteur social universel ? », *Autrepart*, 28 : 5-19.
- BOUILLON F.**, **FRESIA M.** & **TALLIO V.** (dir.), 2005. *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*. Paris, CEAF/EHESS.
- BRETON S.**, 2001. *Eux et moi*. Les Films d'ici, couleur, 63 min.
- BROQUA C.**, 2009. « L'ethnographie comme engagement. Enquêter en terrain militant », *Genèses*, 75(2) : 109-124.
- CAROLL K.**, 2012. « Infertile? The Emotional Labour of Sensitive and Feminist Research Methodologies », *Qualitative Research*, 13(5) : 546-561.
- DEGAVRE F.**, 2011. « La pensée "femmes et développement" » in GUÉRIN I., **HERSENT M.** & **FRAISSE L.** (dir.), *Femmes, économie et développement. De la résistance à la justice sociale*. Toulouse, Erès/Paris, IRD : 63-84.
- DESCLAUX A.**, **SARRADON-ECK A.**, 2008. « Introduction au dossier *L'éthique en anthropologie de la santé : conflits, pratiques, valeur heuristique* », *ethnographiques.org*, 17 (en ligne),

<http://www.ethnographiques.org/2008/Desclaux,Sarradon-Eck>
(consulté le 08/12/13).

DEVREUX A.-M., 2011. « Féminisme et syndicalisme : peut-on objectiver le savoir militant ? », in NAUDIER D., SIMONET M. (dir.), *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*. Paris, La Découverte : 62-79.

ÉCHARD N., SELIM M. (ed), 1991. *Anthropologie des sexes, sexe des anthropologues*, *Journal des anthropologues*, 45.

FASSIN D., 1999. « L'anthropologie entre engagement et distanciation – Essai de sociologie des recherches en sciences sociales en Afrique », in BECKER C. et al. (dir.), *Vivre et penser le sida en Afrique*. Paris, Karthala & Codesria : 41-66.

FASSIN D., 2008. « L'éthique au-delà de la règle. Réflexions autour d'une enquête ethnographique sur les pratiques de soins en Afrique du Sud », *Sociétés contemporaines*, 71 : 117-136.

FASSIN D., BENSA A. (dir.), 2008. *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*. Paris, La Découverte.

FLORES ESPINOLA A., 2012. « Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du "point de vue" », *Cahiers du genre*, 53(2) : 99-120.

FOUCAULT M., 1994 [1978]. *Dits et écrits 1954-1988*, tome III. Paris, Gallimard.

GALLENDA G., 2008. « L'empathie inversée au cœur de la relation ethnographique », *Journal des anthropologues*, 114-115 : 145-161 (mis en ligne le 01 décembre 2009, consulté le 14 octobre 2013). URL : <http://jda.revues.org/319>.

GOURARIER M., 2011. « Négocier le genre ? Une ethnologue dans une société d'hommes apprentis séducteurs », *Journal des anthropologues*, 124-125 : 159-178.

GUÉRIN I., 2003. *Femmes et économie solidaire*. Paris, La Découverte.

GUÉRIN I., HERSENT M. & FRAISSE L. (dir.), 2011. *Femmes, économie et développement. De la résistance à la justice sociale*. Toulouse, Erès/Paris, IRD.

- GUILLAUMIN C.**, 1992. *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de Nature*. Paris, Côté-femmes.
- HARDING S.**, 1991. *Whose Science, Whose Knowledge? Thinking from Women's Lives*. Ithaca, Cornell University Press.
- HARDING S.**, 2004. « Rethinking Standpoint Epistemology. What is "Strong Objectivity"? » in NAGY HESSE S., BIVER S. & YAISER M.-L., *Feminist Perspectives on Social Research*. New York, Oxford University Press : 39-64.
- HAYEM J.**, 2013. « Glissement amoureux et glissement politique dans le face-à-face avec la xénophobie » in BENVENISTE A., *Se faire violence. Analyses des coulisses de la recherche*. Paris, Téraèdre : 119-156.
- HERSENT M.**, 2012, « Fédérer des initiatives, populariser une critique en acte – le mouvement pour l'économie solidaire – MES », *Mouvements*, 2(70) : 152-162.
- HILLENKAMP I.**, 2013. *L'économie solidaire en Bolivie. Entre marché et démocratie*. Paris, Karthala.
- HOLMES M.**, 2010. « The Emotionalization of Reflexivity », *Sociology*, 44(1) : 139-154.
- JENSEN K.**, 1990. « Getting to the Third World: Agencies as Gatekeepers », in STAUDT K. (ed), *Women, International Development, and Politics: The Bureaucratic Mire*. Philadelphia, Temple University Press: 247-264.
- JOURNET-DIALLO O.**, 1999. « Catégories de genre et relation ethnographique chez les Joola du Sénégal » in JONCKERS D., CARRÉ R. & DUPRÉ M.-C. (dir.), *Femmes plurielles. Les représentations des femmes, discours, normes et conduites*. Paris, MSH : 21-28.
- LATOUR B.**, 1987. « Les "vues" de l'esprit », *Réseaux*, 5(87) : 79-96.
- LAVILLE J.-L.**, 2001. « Vers une économie sociale et solidaire ? », *Recma*, 281 : 39-53.
- LAVILLE J.-L.** (dir.), 2007 [1994]. *L'économie solidaire. Une perspective internationale*. Paris, Hachette Littératures.

- LONGSHURST R., HO E. & JOHNSTON L., 2008. « Using the Body as Instrument of Research: Kimch'i and Pavlova », *Area*, 40(2) : 208-217.
- MARCHAT J.-F., 2001. *Engagement(s) et intervention au Crida : recherche et espace public démocratique*. Paris, Crida-LSCI/CNRS.
- MATHIEU N.-CL., 1991. *L'anatomie politique : catégorisations et idéologies du sexe*. Paris, Côté-femmes.
- NAUDIER D., SIMONET M. (dir.), 2011. *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*. Paris, La Découverte.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2000. « Le "je" méthodologique. Implication et explication dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, 41(3) : 417-445.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2008. *La rigueur du qualitatif. Les contraintes de l'interprétation socio-anthropologique*. Bruxelles, Academia Bruylant.
- POLANYI K., 1983 [1944]. *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris, Gallimard.
- PUIG DE LA BELLACASA M., 2012. *Politiques féministes et construction des savoirs ; « Penser nous devons ! »*. Paris, L'Harmattan.
- ROULLEAU-BERGER L., 2003. « La production d'espaces intermédiaires », *Hermès*, 36 : 147-156.
- SAUSSEY M., 2001. *Femmes et karité au Burkina Faso*. Mémoire de maîtrise en anthropologie sociale. Paris, université Paris 7.
- SAUSSEY M., 2009. *Les organisations féminines au Burkina Faso : limites et paradoxes des dispositifs de valorisation d'un produit local, le beurre de karité*. Thèse de doctorat de l'EHESS, Paris.
- SAUSSEY M., 2013. « Développement », in ACHIN C., BERENI L. (dir.), *Genre & science politique*. Paris, Presses de SciencesPo.
- SCHEPER-HUGHES N., 1995. « The Primacy of the Ethical: Propositions for a Militant Anthropology », *Current Anthropology*, 36(3) : 409-420.

- SIMÉANT J., 2002. « Friches, hybrides et contre-bandes : sur la circulation et la puissance militantes des discours savants » in HAMMAN P., MÉON J.-M. & VERRIER B. (dir.), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*. Paris, L'Harmattan : 17-23.
- SMITH D., 2004. « Women's Perspective as a Radical Critique of Sociology », in HARDING S. (dir.), *The Feminist Standpoint Theory Reader: Intellectual and Political Controversies*. New York, Routledge.
- VAN DEN HOONARD W. C. (ed), 2003. « Is Anonymity an Artefact in Ethnographic Research? », *Journal of Academic Ethics*, 1 : 141-151.
- VAN DEN HOONARD W. C., CONNOLLY A., 2006. « Anthropological Research in the Light of Research-Ethics Review: Canadian Master's Theses, 1995-2004 », *Journal of Empirical Research on Human Research Ethics*, 2 : 59-69.
- WACQUANT L., 2011. « La chair et le texte : l'ethnographie comme instrument de rupture et de construction », in NAUDIER D., SIMONET M. (dir.), *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*. Paris, La Découverte : 201-221.
- WARREN C., RASMUSSEN P., 1977. « Sex and Gender in Field Research », *Journal of Contemporary Ethnography*, 6(3) : 349-369.
- WARREN C., KAY HACKNEY J., 2000. *Gender Issues in Ethnography*. Thousand Oaks, Sage Publications.

Résumé

À partir d'exemples de terrains issus de la littérature anthropologique et de nos propres recherches sur les organisations qui s'autodésignent comme relevant de l'économie sociale et solidaire, l'idée développée dans cet article est de (ré)ouvrir la boîte noire de la « fabrique du chercheur » pour montrer que certains terrains mieux que d'autres mettent d'emblée le chercheur dans une perspective critique et le placent dans un non-choix par rapport à l'engagement. Cet engagement du chercheur vient donc heurter les règles d'éthique pensées comme neutres, transparentes et objectives.

Mots-clefs : engagement, genre, économie sociale et solidaire, anthropologie, éthique.

Summary

The Researcher's Fabrication and the Global Norms of Ethics

The purpose of this article is to (re-) open the black book of the « researcher's fabrication ». Taking examples from fieldwork literature and our own research work on self designated « social and solidarity economy » organizations, we will show that some fields, more than others, put researchers straightaway in a critical perspective, letting them with no choice in terms of political commitment. This commitment invalidated ethical rules as neutral, transparent and objective.

Key-words: commitment, gender, social and solidarity economy, anthropology, ethics.

* * *